

Saint-Léger-en-Yvelines, le 15 avril 2016

## L'école Jean Moulin libérée

Billet original : <https://www.facebook.com/olivier.guillard.14/posts/10154128339872248>

Dans ma commune, lorsque les « licences Microsoft » ont été payées l'an dernier par la « coop » de l'école et non par la mairie, l'équipe pédagogique a vu une nouvelle motivation au passage à Linux qui déjà était en marche depuis 6 ans.

Mais je dois être honnête : la mairie n'a rien imposé, car les enseignants étaient déjà ouverts, réceptifs et volontaires à l'utilisation de Linux et des logiciels libres.

Le rôle de l'élu que je suis, au-delà de mon analyse de la situation et de mes convictions sur le sujet reste avant tout d'écouter l'équipe éducative sur ce type de questions.

Aujourd'hui le logiciel libre est en passe d'être généralisé à l'école du village. Fort des quelques années d'expérience pour arriver à ce résultat, voici en synthèse mon constat suivi de quelques conseils à ceux qui souhaiteraient s'engager dans ce genre de démarche.

Il est certain que le numérique occupe désormais une place fondamentale à l'école, autant dans le fonctionnement des établissements (dématérialisation administrative généralisée type 'base élève'), que dans l'enseignement, dans les modalités de transmission des savoirs et jusque dans l'organisation sociale de la classe (voir par exemple le concept classe inversée).

Si pour l'équipe pédagogique l'informatique est devenue incontournable, reste que la préoccupation des enseignants est me semble-t-il avant tout « que ça marche » (quand on a 30 élèves à occuper et à « nourrir », mieux vaut que le projecteur du TNI -Tableau Numérique Interactif- ne soit pas en panne pendant trois semaines). Il faut aussi que ce soit « facile d'utilisation » (et ce qu'on doit comprendre là c'est qu'un professeur n'a pas forcément envie de refaire ses supports de cours tous les quatre matins uniquement parce que la suite logicielle sur laquelle il a investi laborieusement pour préparer ses cours a encore changé : n'a-t-il pas assez à faire avec les changements dans les programmes scolaires ?).

Ce dernier point est bien plus fondamental qu'on le croit. Aujourd'hui on voit en effet des enseignants se renseigner sur la marque des TNI installés dans un établissement avant d'accepter d'y être affecté : ils n'ont aucune envie d'avoir à se réappropriier complètement un nouveau logiciel devenu indispensable à la gestion de la classe. Pour ma part, non seulement je les comprends, mais mieux je les soutiens sans condition : j'affirme en effet qu'il est hautement souhaitable que les enseignants passent leur temps, leur réflexion et leur énergie à autre chose pour préparer leurs classes qu'à continuellement se former à l'utilisation d'outils informatiques nouveaux et imposés (et c'est le père de famille qui s'exprime sur ce point).

Et si je puis me permettre d'ajouter pour « enfoncer le clou » : sur le principe, je ne souhaite pas non plus voir l'agenda des formations des enseignants de France soumis aux calendriers marketing de sociétés privées (qu'elles soient américaines, françaises ou mondialisées d'ailleurs). Il n'est pas souhaitable non plus de voir soumis l'enseignement aux seules modalités d'appropriations cognitives embarquées dans les logiciels que ces sociétés distribuent (c'est le citoyen qui s'exprime ici).

Tout cela étant dit, soyons concrets et parlons de l'école Jean moulin à Saint-Léger-en-Yvelines, école « libérée » :

Avec les enseignants, je termine actuellement le déploiement GÉNÉRALISÉ de Linux et de suites logicielles libres utilisés pour l'apprentissage au sein de l'école primaire de la commune que j'ai l'honneur de servir. Soyons clair sur le contexte : nous sommes un village avec une (et une seule) école primaire qui comprend 6 classes (de la PS au CM2).

La mise en place du libre à l'école aura pris 7 ans :

- 7 ans pour convaincre,
- 7 ans pour chercher et pour introduire à chaque fois que possible des outils ouverts et libres au milieu des options privatives ou « Cloud » proposées par les fournisseurs dans le cadre des marchés publics (souvent bien sûr -et c'est normal- avec des arrière pensées marchandes pour les entreprises qui les distribuent). Sur ce point, il faut comprendre que les communes, même si ce sont elles qui paient et mettent à disposition, ont de moins en moins de marges de manœuvre pour peser sur les choix techniques. Soit elles prennent ce qu'on leur dit de prendre, soit elles n'obtiennent pas les subventions : c'est donc un véritable engagement si l'on veut réorienter les choses sur le terrain...
- 7 ans pour organiser des séances de sensibilisation et même de formation des enseignants (oui, à Saint-Léger la mairie organise des formations destinées au personnel de l'Éducation Nationale) : je dois d'ailleurs témoigner ici de l'engagement et de l'accueil manifestés par l'équipe pédagogique pour ces formations.
- 7 ans pour réfléchir à l'architecture technique du Système d'Information scolaire et pour le déployer dans le cadre du SI municipal (nous en avons par exemple profité pour virtualiser un serveur d'applications municipal comprenant une machine virtuelle dédiée au filtre scolaire : logiciel libre « Amon École »).
- 7 ans pour mettre en place des canaux et maintenir un calendrier de dialogue opérationnels avec les enseignants dédiés au numérique (revue annuelle du parc informatique, etc.).

Bref ...

Tout cela n'aurait pas pu se faire sans partenaires (financements, conseils techniques, etc.), programme « Écoles Numériques Rurales », ou encore dans notre cas la DSI du rectorat de Versailles dont certains membres se sont déplacés dans le fin fond du sud Yvelines pour nous apporter leur précieux concours.

Le travail de fond a été fait et je vais donc pouvoir terminer à la demande des enseignants l'installation de tous les postes en Linux la semaine prochaine pendant les vacances.

De mon expérience, voici quelques clés pratiques pour en arriver là :

- ne pas sous estimer la tâche.
- Tester et faire tester les outils avant de les proposer.
- Convaincre, surtout les enseignants (in fine, ce sont eux les utilisateurs) !
- PHASER (commencer par installer un ou deux postes, prouver que tel logiciel libre pour telle activité est le meilleur et c'est dans de très nombreux cas objectivement la réalité des faits. Une des principales raisons est que les logiciels libres sont affranchis dans leur conception des contraintes de rentabilité financière auxquels contrairement sont soumis les logiciels à licences payantes : le logiciel libre ne connaît pas l'obsolescence programmée, n'est pas contraint à un matériel spécifique et est donc portable, etc.).
- Être réaliste et engagé sur les problématiques, notamment la maintenance et le suivi du parc.
- ET surtout, surtout, NE PAS SE DÉCOURAGER.

Et pour brosser complètement ce témoignage, il ne serait pas honnête d'omettre le point suivant : le « sevrage » en logiciel libre n'est dans le cas de notre école pas à 100%. Deux TNI sur les trois dont nous disposons sont en effet des « Prométhéan » qui ont été livrés à l'époque de leur installation avec des PC sous « Windows XP » et disposant d'un logiciel propriétaire de pilotage de ces tableaux. Il existe une version sous Linux de ce logiciel, mais elle n'est pas correctement maintenue et présente des « bugs ». Par ailleurs les enseignants connaissent ce logiciel et ne sont pas forcément prêts à passer à des alternatives comme « Open Sankoré ».

D'ailleurs faut-il absolument n'utiliser sur son PC ou sur un parc scolaire QUE du logiciel libre ? C'est peut-être aussi une bonne question à se poser : si de nombreux logiciels libres qui n'ont pas leur équivalent dans le monde des logiciels propriétaire, il existe aussi des logiciels propriétaires très bien conçus et qui n'ont pas leur équivalent dans le monde du libre. N'est-il pas bon que l'école puisse offrir aux enfants une instruction panoramique et la plus complète possible ? Il peut donc être pertinent que leur soient montrés à des fins éducatives toutes sortes de solutions et différents types de logiciels pour résoudre les problèmes.

Par ailleurs, les enseignants disent recevoir régulièrement des formulaires (en provenance de l'académie notamment) rédigés sous « MSoffice » et difficilement exploitables sous des suites libres comme « Libreoffice ». Dans des cas comme ceux-là, il faut être réaliste : il faut laisser un ou deux postes sous « Windows » avec des suites « MS-Office » (licences OEM). Il est en effet préférable que les enseignants aient autre chose à faire que de dépenser leur énergie à tenter de convaincre leur hiérarchie ou leurs interlocuteurs administratifs pour qu'ils changent de logiciel.

Bon vent à ceux qui se lanceraient dans ce genre d'aventure ! Pour les rassurer, qu'ils sachent que si ce genre de démarches nécessite de l'engagement, c'est aussi une belle source de satisfactions.

Note technique : j'ai choisi pour l'école la distribution Linux Mint ( <https://www.linuxmint.com/> ). Ce n'est pas forcément « la meilleure distribution » mais c'est certainement la plus accessible à installer et à utiliser pour le néophyte.

Saint-Léger-en-Yvelines, le 15 avril 2016  
Olivier Guillard, Maire adjoint